



FO demande une transformation raisonnée pour le réseau régional

Liminaire au CSE réseau – Janvier 2020

Tout le monde en parle !.. La transformation de l'entreprise est dans la tête des salariés. Mais ils se demandent avec quels moyens et pour quels objectifs éditoriaux. Ils se demandent surtout comment eux-mêmes vont pouvoir se transformer et s'ils seront à la hauteur des enjeux.

A la veille de l'expérimentation des nouvelles régies, l'inquiétude est palpable. Et pour cause, la mutation technologique qui s'annonce est de grande ampleur et impactera l'emploi de façon conséquente ... Et ne parlons pas du NRCS, nouvel outil de gestion éditoriale également dans les cartons. A FO, on ne se voile pas la face Notre syndicat est réformiste. Il est favorable aux expérimentations et au développement des nouvelles technologies. Nous sommes signataires de l'accord relatif au déploiement des régies automatisées à france.3.

Mais si le progrès améliore les conditions de travail, les expérimentations doivent s'accompagner d'un plan de développement afin de défendre l'activité du réseau régional de france.3. C'est pourquoi nous rejetons toutes les expérimentations qui ne chercheraient qu'à faire des économies, à réduire l'emploi et seraient exemptes d'un plan de formation à la hauteur des demandes de reconversion.

Dans cette perspective, FO a demandé à la direction une véritable GPEC au sens de la loi, ou plutôt une gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels comme l'on dit aujourd'hui ! Nous souhaitons en effet de la transparence dans une véritable stratégie d'entreprise: Quels sont les métiers en tension ? Quels sont les métiers en décroissance et quels sont ceux dont nous avons besoin ? Quelles sont les compétences que nous devons développer ? Quels sont les nouveaux métiers ? Seront-ils des opportunités d'évolution comme l'annonce la direction ?.. Cette GPEC sera-t-elle en effet un marchepied pour une vraie promotion sociale

comme cela a été le cas dans le passé ? Comment mettre en place les formations pour les reconversions dont l'employeur annonce déjà des moyens exceptionnels sur la période ? Autant de questions qui trouveront réponses nous l'espérons dans la GPEC dont la négociation va s'ouvrir en fin de semaine et durer jusqu'au début de l'été.

FO sera vigilant à cette Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences, et n'admettra aucune dérive susceptible de dégrader les conditions de travail.

Car oui, les expérimentations et la GPEC doivent être des outils de transformation, de modernisation du réseau, mais aussi d'accompagnement de la rupture conventionnelle collective dont les objectifs sont encore loin d'être atteints. 673 départs enregistrés à ce jour sur 2000 prévus d'ici à la fin 2022. En contrepartie, nous attendons toujours la création des 1 100 emplois prévus, car les services s'essouffent des départs non remplacés. La conséquence, ce sont des organisations de travail très tendues qui impactent les relations entre salariés dont l'absentéisme reste élevé. Dans plusieurs établissements, le climat social n'est pas bon et les multiples dispositifs de prévention sont inopérants.

Alors ?.. La barre des économies aurait-elle été placée trop haute par la tutelle ?

Force Ouvrière ne manquera pas d'informer et d'alerter les parlementaires lors de son audition prochaine dans le cadre du projet de loi de l'audiovisuel public. Les réalités sociales et économiques de l'entreprise doivent être mises sur la table. L'utilité démocratique d'informer les citoyens réaffirmée. Dans un contexte de crise sociale majeure dans le pays, le réseau régional de france.3 est au cœur de cette mission, ne l'oublions pas !

Paris, le 30 janvier 2020